

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2025

### DÉLIBÉRATION 2025-05

#### DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE 2024

##### 1/ Contexte

Le budget annexe primitif a été adopté par délibération n° 2024-06 en date du 19 mars 2024.

A l'approche de la fin d'exercice budgétaire annuel, cette décision modificative du budget doit permettre de :

- Constaté un virement de crédits de chapitre à chapitre réalisé conformément aux dispositions de la délibération N°2023-29 du 29 novembre 2023

##### 1/ Constatation d'un virement de crédits:

- Virement de 19 000 € du chapitre 011 au chapitre 65 par décision n°2024-VCBA01 en date du 3 octobre 2024.

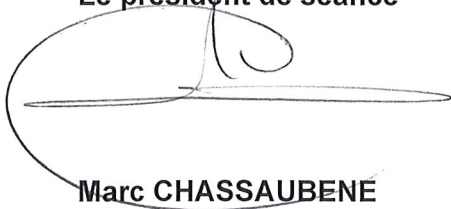


Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et le cas échéant, approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe 2024.

Mis aux voix, ce dossier est adopté à l'unanimité des 22 voix sur 22 .

Pour extrait,

Le président de séance



Marc CHASSAUBENE